



ARRETE DU MAIRE
DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
COMMUNE DE PRIGNAC ET MARCAMP

ARRETE A202439

OBJET : RÉALISATION D'UN SONDAGE GÉOLOGIQUE POUR ETUDE GEOTECHNIQUE

Le Maire de la Commune de Prignac et Marcamps

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la Route et notamment l'article R 411-8

Vu la demande du 28/05/2024 de la STE LAONNOISE DE TRAVAUX PUBLICS, domiciliée 13 rue de la rivière 02000 ETOUVELLES, représentée par Monsieur KONAN Constant, de réaliser des sondages au chemin des Neuf Fonds, voie communale N° 113;

CONSIDERANT que les travaux auront lieu le 07/06/2024;

CONSIDERANT qu'il y a lieu de protéger les usagers de la présence d'engins de chantier sur une partie de la chaussée ;

ARRÊTÉ

Article 1 :

Dans le cadre des travaux de sondage, un empiètement sur chaussée sera effectué le 07/06/2024 par la STE LAONNOISE DE TRAVAUX PUBLICS.

Article 2 :

La signalisation, panneaux ou piquets mobiles, et toute mesure de sécurité, seront mises en place par le demandeur, pendant la période des travaux.

Article 5 :

Ampliation du présent arrêté sera adressée à

- Monsieur le Commandant de gendarmerie
- Monsieur le Responsable de la société LAONNOISE DE TRAVAUX PUBLICS

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté

Fait à Prignac et Marcamps, le 06/06/2024

Le Maire
Francis BÉRARD

